

Foire aux questions

Qu'est-ce que le programme de distinction?

Agrément Canada a élaboré le programme de distinction pour reconnaître les organismes de santé qui font preuve d'un engagement exceptionnel à l'égard de l'excellence, de l'innovation et du leadership dans un domaine précis. Le programme de distinction comporte un processus d'évaluation rigoureux et hautement spécialisé, fondé sur des normes d'excellence et des mesures de rendement cliniques ainsi que des protocoles très détaillés.

Le programme de distinction est offert actuellement aux organismes qui fournissent :

- des services aux victimes d'accident vasculaire cérébral (services complets, services aux victimes d'AVC aigu, et services de réadaptation);
- des services de retraitement et stérilisation.

Qu'est-ce qui incite à participer au programme de distinction?

En obtenant le prix de distinction, un organisme de santé est reconnu comme étant un prestataire innovateur dans son domaine d'expertise, ainsi qu'un leader à l'échelle nationale dans la prestation de services de grande qualité.

La participation au programme de distinction permet aux organismes :

- d'être reconnus pour leur engagement exceptionnel à l'égard de l'excellence, de l'innovation, de services de qualité élevée et de résultats positifs pour les clients;
- de démontrer leur conformité à des normes d'excellence et le respect des seuils exigés pour les indicateurs de rendement.

Comment puis-je savoir si le programme de distinction convient à mon organisme?

Revoyez attentivement les normes du programme de distinction pour déterminer si le programme correspond aux services que vous offrez ainsi qu'aux buts et priorités de votre organisme.

Les organismes qui ne sont pas des clients d'Agrément Canada peuvent acheter les normes en consultant le site Web au www.accreditation.ca, tandis que les clients peuvent accéder aux normes en se rendant sur le portail des organismes. De plus, les clients d'Agrément Canada peuvent communiquer avec leur spécialiste en agrément pour discuter du programme.

Comment les normes du programme de distinction sont-elles élaborées?

Les normes du programme de distinction et les indicateurs de rendement sont élaborés suivant une vaste consultation des partenaires et des experts en matière de contenu afin d'assurer qu'ils tiennent compte des pratiques cliniques les plus récentes et des recherches fondées sur des données probantes, et au moyen d'une mise à l'essai.

Quel est le processus?

Le programme de distinction fonctionne suivant un cycle de deux ans pendant lequel l'organisme doit soumettre des données découlant des indicateurs de rendement et se prêter à une visite exhaustive menée par des évaluateurs qui possèdent une grande connaissance et une expertise dans le domaine.

En quoi les évaluateurs du programme de distinction diffèrent-ils des visiteurs du programme Qmentum?

Les évaluateurs du programme de distinction possèdent les mêmes compétences que les visiteurs du programme Qmentum d'Agrément Canada : l'adaptabilité, une approche centrée sur le client, et la capacité de communiquer clairement, de planifier, de s'organiser et de travailler en équipe. De plus, les évaluateurs ont une vaste expérience clinique et pratique dans le domaine spécifique.

Par exemple, une équipe d'évaluateurs du programme de distinction pour les services aux victimes d'AVC comprendrait au moins un médecin spécialisé détenant des connaissances actuelles en matière de services aux victimes d'AVC. Les autres membres de l'équipe pourraient comprendre du personnel infirmier, des spécialistes en réadaptation, des coordonnateurs de programme ou des administrateurs qui ont tous aussi de l'expérience en services aux victimes d'AVC.

Combien coûte la participation au programme de distinction?

La tarification pour le programme de distinction comprend des frais de base et des frais liés aux évaluateurs.

- Les frais de base pour la participation à un programme de distinction se chiffrent à 3 500 \$ par organisme pour chaque cycle de deux ans. Les frais de base pour la participation à deux programmes de distinction ou plus se chiffrent à 5 600 \$ par organisme pour chaque cycle de deux ans.
- En 2011, les frais liés aux évaluateurs sont de 2 020 \$ par évaluateur, par jour. Le nombre de jours requis pour effectuer la visite sur place dépend du nombre d'établissements qui souhaitent obtenir le prix de distinction.

Pour plus d'information

Prière de communiquer avec Jennifer Drouin, spécialiste, Service à la clientèle, à Serenseigner@accreditation.ca.

Agrément Canada est un organisme sans but lucratif et indépendant qui fournit aux organismes de services de santé un processus d'agrément rigoureux et exhaustif. Il favorise l'amélioration continue de la qualité au moyen de normes fondées sur des données probantes et d'un examen mené par des pairs de l'externe. Agréé par l'International Society for Quality in Healthcare, Agrément Canada aide les organismes à viser l'excellence depuis plus de 50 ans.



ACCREDITATION CANADA
AGRÉMENT CANADA

Driving Quality Health Services
Force motrice de la qualité des services de santé

613-738-3800 • 1-800-814-7769 – www.accreditation.ca